

**ASSOCIATION DES TECHNCIENS ORTHOPROTHESISTES
DE MADAGASCAR**

Siège : Institut de Formation Inter-Régional des Paramédicaux Befelatanana Antananarivo
Mobiles : 0261 33 25 203 79/ 0261 34 04 855 91 ; Mail : orthoprothesiste.mada2018@gmail.com;
Groupe Facebook : association des Techniciens orthoprothésiste de Madagascar
Web : www.atomada.com



A. CONTEXTE GÉNÉRAL

I. L'association ATOM

Avec une population de plus de 22 000 000 habitants dont 3% sont en situation de handicap motrice. Outre ces 3%, il y a aussi les lombalgies, la rhumatologie, les pathologies de pied plat, de pied creux...qui représente un pourcentage non négligeable. Pour la prise en charge de ces personnes en situation de handicap physique cités précédemment, Madagascar, possède 81 techniciens orthoprothésistes nationaux dont, trois (3) techniciens de catégorie II de l'ISPO (International Society for Prosthetics and Orthotics) et 81 techniciens diplômés d'État. Lors d'un congrès réalisé en octobre 2010, ces techniciens ont fait part des obstacles qui constituent pour eux un blocage pour la bonne pratique du métier. Ces obstacles sont :

- Absence de cadre d'échange,
- Insuffisance de formation continue,
- Difficulté d'accès à l'information professionnelle,
- Non reconnaissance de la profession par les différentes autorités de la santé publique et de la population.

L'association ATOM (Association des Techniciens Orthoprothésistes de Madagascar) a été créée afin d'apporter une alternative face à ces obstacles. C'est une Association apolitique, à but non lucrative à caractère scientifique.

Les objectifs de l'association sont :

- Mettre en place un cadre d'échange, d'assistance mutuelle et d'épanouissement des Techniciens Orthoprothésistes,
- Rechercher de nouvelles technologies adaptées aux réalités Malagasy, cad adaptés aux personnes en situation de handicap physique
- Favoriser un cadre de formation continue entre les Techniciens Orthoprothésistes,
- Valoriser les acquis d'expériences,
- Rassembler tous les Orthoprothésistes de Madagascar,

Pour atteindre ses objectifs, l'ATOM est actuellement membre de la Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes (FATO) et l'International Society for Prosthetics and Orthotics (ISPO).

II. Composition de l'association

L'association compte actuellement quatre cinq (85) membres composés essentiellement par des orthoprothésistes sortant de l'Institut de Formation Inter-Régionale des paramédicaux et quelques diplômés de l'extérieur. Le bureau de l'association est constitué par huit personnes à savoir : Un (1) Président ; deux (2) Vice-président ; deux (2) Secrétaires et une (1) Trésorière

L'association dispose aussi de deux commissaires au compte et cinq conseillers

III. Fonctionnement de l'association

L'association ATOM se réunit une (1) fois par an par l'Assemblée Générale (AG) ordinaire. Pour l'année 2018, la dernière AG ordinaire date du 01 Décembre. Les membres de bureau se réunissent une fois par mois plus deux réunions par trimestre. L'association dispose d'un siège à l'Institut de Formation Inter-Régionale des Paramédicaux d'Antananarivo Madagascar ;

A. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2018

I. Les activités

Les activités menées par l'association en 2018 se sont axées sur la communication et sensibilisation sur le métier d'orthoprothésiste et appareillage orthopédique et le renforcement des capacités des membres de l'association. Ces activités sont :

- Participation à plusieurs ateliers de renforcement des capacités
- Participation à plusieurs réunions de la mise en œuvre du projet PARI de HI
- Participation au congrès de l'Association professionnelle de la santé : l'Association des Paramédicaux de Madagascar ; Syndicat des Infirmiers et des Sages-Femmes de Madagascar et Association Nationale des Paramédicaux en Imagerie Médicale.
- Création de la fédération des professionnels de la Réadaptation à Madagascar.
- Montage et gestion du projet de l'association : *Contribution à l'amélioration et au développement des services des Orthoprothésistes*
- Huitième Congrès des Techniciens Orthoprothésistes Malagasy

a) Renforcement des capacités des membres de l'association

Dans le cadre de la collaboration avec le Fond Commun Multi-bailleurs d'Appui à La Société Civile Malagasy composé de la Coopération Allemande Giz ; l'Union Européenne ; l'Agence Française au Développement et le gouvernement de Principauté de Monaco, plusieurs des membres de l'ATOM ont bénéficié des formations pour améliorer leur connaissance. Durant l'année 2018 plusieurs formations ont été données aux membres à savoir :

- *Trois membres ont participé à la formation sur le Montage et Gestion de Projet ;*
- *Cinq membres sur l'Intégration du Genre dans le projet de développement*
- *Trois membres sur le plaidoyer axé sur le domaine du handicap*
- *Quatre membres sur l'atelier d'évaluation des activités d'une association*

b) Participation à plusieurs réunions sur la mise en œuvre du projet PARI de Humanité et Inclusion (HI).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARI plusieurs réunions ont été organisées par HI, qui a commencé par la mise en place du comité de pilotage dont l'ATOM est membre. L'ATOM a participé à la réalisation des plusieurs activités du projet

c) Participation aux congrès des professionnels de la santé.

Dans le but de faire connaître le métier d'orthoprothésistes et l'appareillage orthopédique aux professionnels de la santé, l'ATOM a participé aux congrès de l'APM et SISFM au cours du mois d'octobre à Nosy Be et de l'ANPIM durant la première semaine du mois de Décembre 2018 à Tamatave.

Au mois d'Octobre, l'AKIMA a organisé sa dixième journée, l'ATOM était bien présente aussi bien durant le congrès. Ces événements sont une occasion aussi de rencontrer des personnalités de la réadaptation, ainsi plusieurs rencontres ont été réalisées.

d) Dans le cadre de renforcer le domaine de la réadaptation à Madagascar,

L'ATOM a convaincu les associations professionnelles (ATOM, AKIMA, AMET, AMPRMADA) de la réadaptation de se regrouper dans une fédération. Après plusieurs réunions la fédération a été créée le 27 Novembre et Mr Augustin RAHARINOSY, ancien président de l'AKIMA a été élu Président de la Fédération des Professionnels de la Réadaptation de Madagascar (FPRM)

e) Montage du projet de l'association : Contribution à l'Amélioration des Services des Orthoprothésistes.

Dans le cadre de l'appui et accompagnement du Fond Commun Multi-bailleur Appui à la Société Civile Malagasy (Giz ; UE ; AFD ; Gouvernement de Principauté de Monaco) l'association ATOM a élaboré un projet : **Contribution à l'Amélioration et Développement des Services des Orthoprothésistes**. Le projet a pour objectif généraux de contribuer à l'autonomisation des personnes en situation de handicap physique pour avoir une meilleure participation sociale des PSH. L'objectif spécifique c'est l'amélioration de la prise en charge des PSH Physiques et les deux résultats attendus sont : Qualité de services des Techniciens Orthoprothésistes améliorée et Métier orthoprothésiste reconnu avec plusieurs activités à réaliser. Dans le Cadre de ce projet l'ATOM a signé un contrat avec Humanité et Inclusion. Dans le contrat, HI assure le paiement du cofinancement du projet CADSO et aide l'ATOM à sa réalisation. Le projet a commencé le 14 Août 2018 et se termine le 28 Février 2019.

Rapport Intermédiaire du projet CADSO

RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE

IDENTIFICATION DE L'OSC DEMANDEUR

Nom de l'osc ou des osc (cas co-demandeurs)	ASSOCIATION DES TECHNICIENS ORTHOPROTHESISTES DE MADAGASCAR
NOM DE LA PERSONNE CONTACT POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION	RANDRIANASOLO Norbert Timon
FONCTION DU CONTACT AU SEIN DE L'OSC DEMANDEUR	PRESIDENT
TELEPHONE	0261 34 04 855 91 /0261 33 25 203 79
EMAIL	norberttim149@gmail.com/ orthoprothesiste.mada2018@gmail.com

IDENTIFICATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET	CONTRIBUTION A L'AMELIORATION ET AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES DES ORTHOPROTHESISTES (CADSO)
NUMERO DU CONTRAT DE CONVENTION	
DATE DE DEBUT ET DE FIN DU PROJET	Août 2018 - Février 2019
LIEU DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (REGION, DISTRICT, COMMUNE)	ANALAMANGA: ANTANANARIVO ATSINANANA: TAMATAVE BOENY: MAHAJANGA ATSIMO ANDREFANA: TOLIARA

RAPPEL

- *Le présent rapport accompagnée d'un rapport financier et d'un rapport d'audit doit être adressé à l'adresse suivante :*

Fonds Commun Multi-bailleurs d'Appui à la Société Civile Malagasy

Lot II N 171 JN Bis Analamahitsy

Antananarivo 101

MADAGASCAR

E-mail : fondscommunsomalagasy@gmail.com

- *Les sources et les moyens d'information doivent être annexés dans ce présent rapport (photo, rapport d'étude, ...).*

I. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

1.1 RESUME DE L'ACTION :

Les objectifs globaux du projet sont de contribuer à l'autonomisation des personnes en situation de handicap physique et à la participation.

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap physique.

1.2 ACTIVITES ENTREPRISES : Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément à ce qui était prévu dans le formulaire ? Avez-vous rencontré des retards ou des difficultés ? Avez-vous rencontré des retards ou défis liés au genre ? (par exemple lié aux rôles des hommes et des femmes dans la société ?) Quelles solutions avez-vous trouvées pour y remédier ? Développer vos réponses selon les questions quoi ? par qui ? quand ? où ? comment ? pourquoi ?
(Reprendre toutes les activités listées dans le formulaire complet)

Résultat attendu 1 : Qualité de services des Techniciens Orthoprothésistes améliorée

Activité 1.1 : Renforcement de capacités des TO sur l'indication et la confection des orthèses des membres inférieurs

Il s'agit du renforcement de capacités des techniciens orthoprothésistes sur la confection et indications des orthèses suro-pédieuse(OSP). L'atelier de renforcement des capacités des techniciens orthoprothésistes a été réalisé du 20 au 30 août 2018 au Centre de Rééducation Motrice de Madagascar (CRMM) à Antsirabe. Cet atelier a été effectué pendant dix (10) jours consécutifs. La formation a été assurée par un technicien orthoprothésiste sortant de l'École Nationale de l'Auxiliaire Médical de Lomé Togo, du vice-président de l'association ATOM et un Médecin de la CRMM. Quatorze (14) techniciens orthoprothésistes provenant du centre CRMM Antsirabe, CAM Antananarivo et SAR Toliara ; SAR Toamasina et SAR de Mahajanga ont participé à l'atelier. L'atelier a débuté par des cours théoriques sur l'examen clinique des patients ayant des problèmes aux membres inférieurs et la biomécanique, puis suivi des séances de travaux pratiques sur la confection d'orthèses. Des attestations de formation ont été remis aux participants à la fin.

Quatre (4) PSH présentes au CRMM au moment de la formation ont participé aux travaux pratiques et ont bénéficié par la suite des appareils orthopédiques. D'autres PSH seront prises en charges. Durant le prochain renforcement de capacités des TO à Majunga.

Par rapport à la date prévue, la réalisation de la formation a été dans le temps. Quant à la question genre, l'association n'a pas rencontré de problème particulier, 4 femmes ont participé aux formations.

La visite de la Move Ability par le biais de Madame LAURA Blake, Responsable du programme à Madagascar a marqué cet atelier. Une visite qui a permis de développer un partenariat puisque dorénavant certains matériels nécessaires à la réalisation des travaux pratiques, comme les plastiques et les machines portatifs, seront offerts par MoveAbility ou peuvent être empruntés chez eux. Des hauts responsables au niveau de la CRMM ont honoré la cérémonie de clôture des ateliers à savoir le Médecin Chef, le gestionnaire et le responsable de Service de Réadaptation. En rappel, le Move Ability est un programme au sein du comité international de croix rouge (CICR) qui travaille dans le domaine de la réadaptation fonctionnelle. Il soutient trois services d'appareillage à Madagascar dont Mahajanga, Antsirabe et CUAM.

Activité 1.2 : Renforcement de capacités des TO sur la prise en charge des personnes amputées de membres inférieures

Un atelier de renforcement de capacité des 10 TO et 04 Kiné (masseur_kinésithérapeute) sur la prise en charge des personnes amputées de membres inférieurs (cuisse) sera réalisé au mois de Février 2019. Cette activité est en cours de préparation actuellement.

Résultat attendu 2 : Métier orthoprothésiste valorisé

Activité 2.1: Interpellation au niveau des différentes autorités concernées

Depuis la création du métier à Madagascar à nos jours, le métier orthoprothésiste n'a pas des textes réglementaires. En 2015, le Ministère de la Santé Publique a élaboré un décret portant sur la création des centres et/ou service d'appareillage orthopédique qui a entré en vigueur en février 2017. Cette situation constitue un obstacle au développement de la profession à Madagascar voire la dégradation étant donné que des personnes non qualifiées (sans diplôme de technicien orthoprothésiste) peuvent usurper le titre à défaut de loi qui protège le métier. De plus la situation actuelle des TO est inquiétante vu que le nombre insuffisant des TO: 1 TO pour 329 000 personnes et que certains TO affectés dans les centres hospitaliers effectuent des soins inadéquats à leur qualification et formation (notification des services sur le lieu de travail des TO). Pour avancer dans cette perspective, l'association s'est lancée depuis le début de ce projet à l'interpellation des différentes autorités concernées.

✓ Activité 2.1.1: Aux niveaux des Ministères concernés

La rencontre avec l'ordre des infirmiers a été faite le 03 Octobre 2018 à Nosy Be durant le congrès de l'Association des Paramédicaux de Madagascar (APM) et Syndicat des Infirmiers et Sages-femmes de Madagascar (SISFM) pour discuter de la mise en place d'un code de déontologie des orthoprothésistes. En effet, l'inexistence de ce mode d'exercice du métier de technicien orthoprothésiste (déontologie professionnelle) a créé l'insécurité de cette profession. Cette rencontre a permis de planifier ensemble des ateliers de concertation dans l'optique d'améliorer le code de déontologie des infirmiers. Seulement la réalisation ne pourra se faire qu'après le renouvellement des membres du conseil de l'ordre national des Infirmiers à Madagascar (CONIM).

Quelques rencontres ont été effectuées avec les différentes directions du ministère de la santé dont :

- La Direction de la Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles : Le Ministère de la Santé Publique a déjà sorti un décret fixant les conditions de travail et l'ouverture d'un centre orthopédique en 2017, dans ce sens, cette rencontre a eu lieu pour discuter des conditions de travail des orthoprothésistes et d'améliorer les services / centres d'appareillages publics.
- La Direction des Instituts de Formation des Paramédicaux : pour échanger sur l'amélioration de la formation des orthoprothésistes à Madagascar. Les responsables sont ouverts à toute proposition en vue d'améliorer la formation. D'ailleurs, l'association ATOM fait partie du comité d'élaboration du plan de redressement de la formation à savoir la formation des enseignants, des encadreurs de stage, des infrastructures et des équipements qui sera élaboré par le Ministère. Une formation des encadreurs de stage a été organisée à l'IFIRP d'Antananarivo avec une participation de 30 personnes à l'issue de ces échanges.

A la suite de ces rencontres, les deux Directions du ministère et l'ATOM partagent la même vision pour le redressement de la formation et l'amélioration de la situation des services et des conditions de travail des Orthoprothésistes surtout dans la mise en œuvre du plan national de développement du service de réadaptation à Madagascar.

Activité 1.1.2: Aux niveaux des autorités locales

Pour renforcer les actions d'interpellation, l'association a organisé des conférences/ porte ouverte et débat avec la participation des autorités locales, des organismes œuvrant dans le domaine de la réadaptation et des OPSH dans le but de trouver des solutions pour développer les SAR dans les régions respectives.

Depuis le début du projet, l'association ATOM a déjà réalisé :

- ✓ Une rencontre avec Monsieur le Préfet de Mahajanga qui a eu lieu le 16 Août 2018. Durant cette visite de courtoisie, un dialogue entre les représentants de l'ATOM et la préfecture a eu lieu sur le développement du service d'appareillage dans la région de Boeny en vue d'aider les PSH dans leur autonomisation et dans leur insertion.
- ✓ Deux conférences débats ont été organisées avec la participation des autorités locales dont la préfecture, la Mairie, DRS ; les organisations des personnes en situation de handicap comme le COPH et l'AFHAM et les établissements de formation professionnelle dans la salle de réunion de la

commune urbaine de Mahajanga le 17 Août 2018 afin de trouver les solutions pour développer le service d'appareillage de Mahajanga. Cet atelier a réuni 25 personnes où les PSH ont présenté leurs attentes notamment l'accès aux soins gratuits. La deuxième conférence a été organisée dans la salle de réunion de la région d'Atsinana avec la participation des autorités locales à savoir la préfecture, la Direction Régional de la Santé Publique, le Médecin Inspecteur de Tamatave II et des représentants des institutions privées comme l'INSPMAD ou Price. Ces rencontres ont permis d'interpeller les autorités sanitaires et administratives qui ont, à l'issue de ces échanges, montré leur volonté d'améliorer la situation et envisage la continuité de la collaboration pour pérenniser le service d'appareillage dans ces deux régions.

Des problèmes logistiques sont survenus lors de ces missions dans la région Atsinanana et ont causé la diminution des participants lors de cette réunion. L'association en collaboration avec HI a donc réorganisé le programme.

Activité 2.2: Sensibilisation de la communauté sur les services d'appareillage et le métier orthoprothésiste

Le métier d'orthoprothésiste est encore peu connu au niveau de la communauté surtout au niveau des professionnels et étudiants dans le secteur de santé. Cette situation ne permet pas d'améliorer la prise en charge des PSH dans le milieu hospitalier. Des sensibilisations ont été réalisées lors du premier projet de l'association en 2015 dans les régions Analamanga et Menabe qui ont permis de toucher les professionnels de la santé aux niveaux de 3 Centres Hospitaliers Universitaires d'Antananarivo, les OPH de Morondava et d'Antananarivo. Ces sensibilisations ont permis d'augmenter le taux de fréquentation dans les services d'appareillages et de Rééducation Fonctionnelles à Antananarivo. Pour étendre ces résultats, différentes formes de sensibilisation ont été organisées dans la région de Boeny et Atsinanana ; en début de l'année 2019 dans la région Atsimo Andrefana.

Activité 2.2.1 Sensibilisation auprès des établissements de formations paramédicaux, des associations professionnelles et des lycées

Les campagnes de communication ont été réalisées à différents niveaux :

- ✓ Aux niveaux des établissements de formation de Paramédicaux :

Deux campagnes de communications ont été réalisées à Mahajanga le 16 et 17 Août derniers. La première a débuté le 16 Août à l'Institut de Formation Inter-Régional des Paramédicaux (IFIRP) avec la participation de 51 jeunes filles et 33 jeunes hommes et à l'Institut Supérieur d'Etude Paramédicale de Madagascar(INSPAM) avec la participation de 41 jeunes filles et 12 jeunes hommes.

Deux communications ont été réalisées à Tamatave le 21 et 23 Novembre 2018. Le 21 Novembre matin : IFIRP de Tamatave avec la participation des 33 jeunes filles et 17 jeunes hommes et le 23 Novembre matin à l'INSPALM regroupant 30 jeunes filles et 09 jeunes hommes.

Les sensibilisations se sont concentrées sur le handicap, à savoir les définitions, les types, la prévention et la conduite à retenir tant que futurs professionnels de la santé.

Durant ces communications, l'association a fait une présentation sur powerpoint et a distribué des flyers. Il y a aussi eu la diffusion de films documentaires sur l'importance de l'appareillage orthopédique. Des séances de questions/réponses ont aussi renforcé ces échanges.

- ✓ Aux niveaux des lycées

Le passage de l'association à Majunga s'est coïncidé avec la grève des enseignants donc la fermeture des établissements scolaires. Les actions de sensibilisation ont alors été reportées durant la formation sur la prise en charge des personnes amputées de la cuisse en début de l'année 2019.

Comme pour les établissements de formation, des séances de communication se basant sur le handicap, les causes, les types, les préventions et l'appareillage orthopédique ont été réalisées à Tamatave (Région Atsinanana). Mais ces sensibilisations ont aussi touché un aspect orientation professionnelle pour faire découvrir aux élèves les professions de la réadaptation à savoir la kinésithérapie, l'ergothérapie et la Technique d'appareillage. Ces filières dont l'appareillage orthopédique est nouveau pour ces élèves et ils ont montré un grand intérêt durant les présentations. Vu le grand effectif des élèves auprès du lycée Jacques Rabemananjara, il a été nécessaire d'organiser deux séances de communication. La première

communication a été faite en plénière avec les élèves en classe de première le 21 Novembre 2018. Cette première sensibilisation a touché 1 200 élèves avec la prédominance de sexe féminine environ 800 élèves. La deuxième communication a été faite pour les élèves en classe de Terminale dans la salle de fête du Lycée le 22 Novembre 2018 durant la matinée où 168 élèves se sont réunis dont 104 filles et 64 garçons. L'après-midi, la communication a été organisée au Lycée Price qui a permis de toucher 72 élèves de la classe de Terminale avec dont 48 filles. Ces lycées ont été choisis étant donné que ce sont les plus grands des régions cibles.

✓ Aux niveaux des OPSH

Pour informer les PSH sur les services existants dans les centres d'appareillage orthopédique et de Rééducation Fonctionnelle, la sensibilisation a été faite durant la conférence avec les autorités locales dans les régions cibles.

✓ Participation au congrès des associations professionnelles

Pour renforcer la communication auprès des professionnels de la santé et toujours dans le cadre de l'amélioration des échanges et la communication sur le métier et les services d'appareillage, l'association a participé au congrès de l'Association des Paramédicaux de Madagascar (APM) et le Syndicat des Infirmiers et Sages-Femmes de Madagascar (SISFM) à Nosy be du 01 au 05 Octobre 2018. La participation de l'association à ce congrès a permis de faire connaître l'existence des soins de réadaptation aux agents de santé en service. Durant ce congrès l'ATOM a tenu un stand pour la présentation de l'association et ses activités. Elle a pu faire une présentation de 20 minutes suivie des questions réponses devant l'assemblée générale des professionnels de la santé et des entrevues individuelles.

La participation au congrès de la radio se tiendra à Tamatave du 05 au 07 Décembre 2018, l'association marquera sa présence durant ces 3 jours.

La réalisation des différentes campagnes dans les lycées, les établissements de formation et paramédicaux et la réalisation du plaidoyer ont été appuyées par des outils de communication adaptés pour chaque type de sensibilisation à savoir les flyers ou affiches.

Ces communications ont été renforcées par la réalisation des émissions radiophoniques pour sensibiliser sur le métier d'orthoprothésiste et les services d'appareillage :

- Deux émissions radio ont été réalisées à Mahajanga le 17 et 18 Août auprès des stations Télé Naka et Radio National Malagasy Mahajanga.
- Deux émissions radio ont été réalisées à Tamatave avec la radio Voanio et SISEL Télé/radio le 23 Novembre 2018.

Durant ces émissions radio, la présentation s'est basée sur le handicap à savoir les types et les causes, puis l'appareillage orthopédique et enfin sur les professions de la réadaptation plus particulièrement l'existence du service dans la région cible. Quatre membres de l'ATOM ont assuré la réalisation de ces sensibilisations.

Le plaidoyer et la sensibilisation dans la ville de Toliara sera faite au mois de Janvier 2019.

Activité 2.2.2 Organisation du congrès des orthoprothésistes Malagasy

Le congrès s'est tenu du 28 au 29 Novembre 2018 à l'Alliance Française d'Andavamamba et le 30 Novembre au Palmiers Ankadilalana avec la participation de 90 personnes dont 70 TO et 20 invités.

Première jour (28 Novembre 2018) à l'Alliance Françaises d'Andavamanba : la cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée le 28 Novembre avec la présence des représentants du ministère de la santé publique et de l'enseignement supérieur à savoir :

- Monsieur le Ministre de la santé Publique et représenté par son Conseiller spécial Professeur Solofomalala Duval Gaétan, Vice Doyen de la Faculté de Médecine d'Antananarivo
- La Direction de la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (DLMNT)
- La Direction des Instituts de Formation des Paramédicaux (DIFP)

- Direction du Centre Hospitalier Universitaire d'Appareillage de Madagascar
- Madame le Chef de Service de l'IFIRP d'Antananarivo
- Madame la Vice Doyen de la Faculté de Médecine d'Antananarivo chargé de la scolarité

A part des autorités, il y aussi la présence des organisations professionnelles de la réadaptation comme Monsieur le Président de la Fédération des Professionnels de la Réadaptation à Madagascar (FPRM), l'Association Malagasy pour l'Ergothérapie (AMET), l'AKIMA et l'AMPRMADA. Les organisations des personnes en situation de handicap ont été représentées par la plateforme des fédérations des PSH (PFPH Mada).

Les partenaires techniques et financiers de l'Association dont le fond commun multi-bailleurs d'appui à la société civile et l'humanité et inclusion ont honoré la cérémonie par leur présence.

Durant la prise de parole, Monsieur le Président a remercié les assistants et a profité de l'occasion pour interpeller les autorités sur l'amélioration de la formation initiale et l'ouverture de la formation Masters en Médecine Physique puis l'application du décret ministériel 2015.

Le représentant de Monsieur le Ministre a promis de transmettre toutes les demandes à Monsieur le Ministre et a invité tous les TO à faire le plaidoyer pour l'approvisionnement des SAR auprès des responsables locaux.

Le congrès a continué sur la présentation de quatre communications scientifiques dont la première partie a été dirigée par le Professeur HUNALAD Francis Allen, coordinateur du parcours technique d'appareillage au sein de la faculté de la médecine d'Antananarivo :

- le projet PARI présenté par Mr Lionnel MERAND, coordinateur du projet de l'HI,
- le projet CADSO, présenté par Mr RANDRIANASOLO Norbert Timon, le président de l'ATOM
- la création de service d'appareillage et exercice de la profession des techniciens appareillage orthopédique à Madagascar.
- la situation des orthoprothésistes à Madagascar, présenté par M/elle ANDRIANARIVELO Narindrafitia

La deuxième partie des communications scientifiques a groupé trois présentations qui se sont basées sur les activités, la réalité et les perspectives des services d'appareillages et rééducation fonctionnelle à Madagascar comme le SAR de Tamatave, Mahajanga et Fianarantsoa, la séance a été présidé par Docteur ANDRIAMAMPININA Irène, Vice-présidente de l'AMPRMADA et Directeur Adjoint Technique du CHUAM.

Deuxième jour (29 Novembre 2018)

Il y avait deux symposiums programmés, le premier concerne les problèmes de pied au CHUAM puis la deuxième touche la prise en charge de l'amputation. Les deux symposiums ont été présidés par Monsieur RANDRIANASOLO Norbert Timon, présidente de l'ATOM.

L'après-midi, la communication a été présidé par le Professeur SOLOFOMALALA Duval Gaétan ; trois communications ont été au programme : l'insertion sociale des personnes vivant avec les séquelles de la poliomyélite, le rôle des orthèses cruro pédieuse présenté par Mr Noelson Evariste suivie par la prise en charge de Mal de potte au CHU Androva Mahajanga, présenté par Mr RANDRIAMIHAJA Odon Armand et enfin les orthèses de tronc présenté par Monsieur Guy Herman. Et pour terminer la série de communication scientifique, il y avait une diffusion de film sur l'évolution de fabrication de corset faite par Monsieur RANDRAIANASOLO Norbert Timon.

Troisième jour du congrès (30 Novembre 2018) au cercle messe de la gendarmerie Ankadilalana Les Palmiers

Cette troisième journée a débuté par l'AG de l'ATOM : présentation des rapports techniques et financiers de l'ATOM pour validation. Puis l'AG a sorti les perspectives de l'ATOM relatives aux activités du projet CADSO, ainsi l'AG a décidé que le plaidoyer et la sensibilisation pour la ville de Toliara se tiendra le 29

Janvier au 01 Février 2019 et la formation sur la prise en charge de l'amputé de la cuisse se tiendra à Mahajanga le 18 au 28 Février à Mahajanga et le site web de l'association doit être opérationnel à partir du mois de Janvier prochain. A part l'exposée sur les difficultés rencontrées par le SAR comme le manque de fournitures et des matériels notamment la vieillissement des infrastructures. L'AG a aussi décidé que le prochain congrès de l'ATOM 2019 se tiendra à Antsirabe le 16 au 20 Septembre.

Après l'AG de l'association, les échanges ont continué dans le cadre du déjeuner de l'amitié avec les autorités et les associations professionnelles de la santé. Quelques autorités ont été répondues à l'invitation de l'ATOM comme Monsieur le Conseiller Spécial de Mr Le Ministre de la Santé Publique (RAVOSON Patrick), le Directeur d'Etablissement du CHUAM, le DAT du CHUAM et le DAAF du CHUAM et la représentante de Mr le DRH du ministère de la Santé Publique. Les associations professionnelles de la santé ont aussi été représentées comme l'ordre des Infirmiers, l'Association et Syndicat Radio, l'APM, l'AMET, l'APRMADA, l'AKIMA et un représentant des étudiants auditeur de l'ENAM. Des films documentaires et débats échanges ouverts ont renforcé les sensibilisations et la conscientisation sur l'importance de l'appareillage orthopédique dans l'insertion socio-professionnelle des PSH.

Activité 2.2.3 Création d'un site web

Pour renforcer la sensibilisation et de faire connaitre ses activités l'association a créé le site web et aujourd'hui, le site web et le page Facebook de l'association est en ligne. L'adresse web : www.atomada.com et le page Facebook : association des techniciens orthoprothésiste de Madagascar.

1.3 RESULTATS OBTENUS : Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent ? Quel est le niveau d'accomplissement de chaque résultat au moment du rapport ? Dans la mesure du possible, appuyez-vous sur les données des indicateurs, si possible désagrégé par genre. *(Reprendre tous les résultats attendus listés dans le formulaire complet)*

Résultat attendu 1: Qualité de services des Techniciens Orthoprothésistes améliorée

14 professionnels de la santé dont 10 Techniciens Orthoprothésiste et 04 Kiné ont participé à la formation sur la confection et indications des orthèses suro-pedieuse à Antsirabe or au moins 10 TO formés sur la conception des appareillages orthopédiques ont été prévus initialement.

Résultat attend 2: Métier orthoprothésiste reconnu

- 03 émissions radio ont été réalisées
- 04 établissements de formation sensibilisés : 875 personnes ont été touchés dont 508 femmes
- 02 lycées ont été sensibilisés dans la région Atsinanana
- 01 congrès des orthoprothésistes Malagasy réalisé
- 1000 professionnels de la santé ont été sensibilisés

1.4 BENEFICIAIRES :

- **Bénéficiaires directs :** Quelles sont les personnes qui ont bénéficié directement du projet ? *Préciser leur nombre et désagréger par genre et âge (femmes, filles, hommes, garçons)*

Les personnes qui bénéficieront directement du projet sont les personnes en situation de handicap (PSH) physique dont le nombre est de 660 000 soit 380 000 femmes et 280 000 hommes et les techniciens orthoprothésistes regroupant 20 femmes et 60 hommes

- **Bénéficiaires indirects :** Quelles sont les personnes qui ont bénéficié indirectement du projet ? *Préciser leur nombre et désagréger par genre et âge (femmes, filles, hommes, garçons)*

Les personnes qui bénéficieront indirectement du projet sont :

- les familles des PSH dont 340 000 femmes et 320 000 hommes environs

- la population en générale soit 24 000 000 avec (11 976 000 H et 12 034 000 F)
- 3 lycées des zones d'intervention regroupant 500 jeunes filles et 500 jeunes hommes
- les 9 centres de prise en charge de Madagascar et les 09 établissements des formations professionnelles de la santé

1.5 VISIBILITE DE L'ACTION : Des actions de communication sur le projet ont-elles eu lieu pendant la période couverte par le rapport ? Joindre les supports correspondants en annexe ou mentionner les liens.

(Evènements, parution d'articles dans la presse, interviews, ...)

Les supports des commutations utilisés durant cette phase sont les suivantes :

- Quatre-vingt (80) affiches pour la sensibilisation,
- Quatre cent cinquante (450) flyers,
- Deux cent (200) invitations,
- Quatre (4) banderoles bâches,
- Deux (02) roll up
- Cent (100) Tee-shirts Polo.

1.6 BILAN DE L'ACTION : Quel bilan faites-vous de l'action sur la période écoulée ? Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet ? Certaines de ces difficultés étaient-elles liées au genre ? (par exemple, liées aux rôles spécifiques des hommes et des femmes dans la société)

L'action a été très bénéfique pour les membres de l'association. Tous d'abord, elle a permis à l'association de renforcer ses capacités en montage et gestion de projet et de mieux avancer dans l'objectif de l'association. Aussi, l'association a pu se familiariser avec les procédures des bailleurs et améliorer ses capacités en gestion administrative et financière ainsi que ses capacités techniques en matière de fabrication des orthèses.

De plus, elle a pu nouer des relations avec d'autres entités telles que les organisations de PSH à savoir : COPH de Mahajanga et Tamatave, AFHAM, les centres hospitaliers à savoir le CRMM, CHUAM, SAR Tamatave et Mahajanga, les autorités publiques,...

II. APPRECIATION DES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES A L'ACTION

2.1 RELATIONS INTERNES ENTRE LES MEMBRES : Comment évaluez-vous les relations internes entre les membres ? Les relations sont-elles influencées par le genre ? Quelle a été leur implication dans la mise en œuvre du projet ? Distinguer s'il y a une différence d'implication entre membres féminins ou masculins

La cohésion des membres s'est renforcée durant la réalisation des activités autant les hommes que les femmes se sont intégrés dans la mise en œuvre. Comme exemple ce sont les membres qui s'impliquent dans l'organisation et la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de plaidoyer : préparation des outils et supports de communication, distribution des colis, achats des matériels nécessaires et animations.

2.2 RELATIONS AVEC LE(S) CODEMANDEUR(S) ET ENTITE(S) AFFILIEE(S) : Comment évaluez-vous les relations avec le(s) codemandeur(s) et entité(s) affiliée(s) ? Quelle est leur implication par rapport à leur rôle prévu initialement ?

(Répondre aux questions pour tous les codemandeurs et entités affiliées mentionnés dans le formulaire)

Comme stipulé dans la convention de partenariat avec HI, il a appuyé l'association au cofinancement du projet d'un montant de 21 862 000 Ar. L'ATOM est pilote de plusieurs activités de projet PARI de l'Humanité et Inclusion à Madagascar jusqu'à la fin 2020.

Le partenariat avec Humanité & Inclusion (HI) concerne l'appui technique de l'association dans l'organisation des activités (campagne de sensibilisation et renforcement de capacité) et la réalisation du plaidoyer (mobilisation des autorités locales et des organisations des PSH).

2.3 RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTENAIRES : Comment évaluez-vous les relations avec les autres partenaires ? Quelle est leur implication par rapport à leur rôle prévu initialement ? *(Répondre aux questions pour tous les partenaires mentionnés dans le formulaire : techniques, financiers, institutionnels, ... Mentionner également d'éventuels nouveaux partenariats.)*

La réalisation des activités a favorisé la collaboration avec des organismes œuvrant dans le domaine du handicap et d'autres partenaires potentiels :

- MoveAbility a accepté pour la première fois de participer au congrès de l'ATOM et a donné l'autorisation pour l'utilisation de certains matériels durant la formation à Antsirabe.
- MINSANP : autorisation à la réalisation des activités du projet et accessible pour les échanges
- CRMM Antsirabe : il a mis à disposition de l'ATOM la salle de formation
- Direction des Instituts de Formations des Paramédicaux (DIFP): permet l'accès aux Instituts de Formation Inter-Régional des Paramédicaux et facilite l'entrée aux établissements de formation privés.

2.4 IMPLICATION DES BENEFICIAIRES : Comment évaluez-vous les relations avec les bénéficiaires (désagrégé par genre) ? Quelle est leur implication par rapport à leur rôle prévu initialement ? Distinguer s'il y avait une différence entre les hommes et les femmes.

Les bénéficiaires de l'action ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'action comme la participation des organisations des PSH dans les différentes rencontres durant les sensibilisations et les plaidoyers. Quant aux techniciens orthoprothésistes, ils sont directement concernés dans la réalisation des activités dont l'organisation et le suivi des activités et la participation aux formations.

2.5 SYNERGIES AVEC D'AUTRES ACTIONS : Des liens se sont-ils créés avec d'autres OSC et d'autres projets ou programmes ? Distinguer s'il s'agit d'OSC féminines, mixte, ou à majorité masculine.

A l'issue des différentes rencontres que ce soit à travers ce projet ou la participation de l'ATOM dans les actions des partenaires : création de la fédération des professionnels de la Réadaptation à Madagascar (FPRMADA) qui sera constituée par quatre associations Association des Kinésithérapeutes de Madagascar (AKIMA), Association des Médecines Physiques et Réadaptation de Madagascar (AMPRMADA) Association Malagasy pour l'Ergothérapie (AMET) et Association des Techniciens Orthoprothésistes de Madagascar (ATOM).

Les partenaires de l'ATOM pour 2018



FONDS COMMUN MULTI-BAILLEURS D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE MALAGASY

Photo du congrès

Les assistants



Les intervenants



Mr RANDRIANASOLO Norbert
Timon Président ATOM



Mme Représentante Fond Commun
Appui à la Société Civile Malagasy



Pr SOLOFOMALALA Duval,
Représentant de Mr Le Ministre de
La Santé



Dr ANDRIAMALALA Eugène,
Médecin Spécialiste en
Appareillage Orthopédique

